



**Chers locataires,**

Habitat 06 s'apprête à fêter ses dix ans. Née de la volonté du Conseil Départemental de répondre à la pénurie dramatique de logements abordables pour tous, notre société comptera plus de 2.000 logements à la rentrée prochaine.

**Une évidence pour répondre aux attentes ...**

Dans les années 2000, la situation du logement dans les Alpes-Maritimes était devenue dramatique. « Bien vivre sur un territoire, c'est d'abord bien s'y loger » rappelait encore récemment le Président du département. Conscient de cet enjeu, le Conseil Départemental a travaillé avec l'ensemble des institutions publiques et en collaboration étroite avec tous les acteurs du secteur de l'habitat pour garantir une offre adaptée à toutes et à tous. Pavillons résidentiels, logements familiaux en centre-ville, chambres d'étudiants à proximité des campus, logements adaptés pour les seniors ... la diversité des réponses d'Habitat 06 doit permettre aux habitants et à leurs élus de trouver les réponses les plus complètes à leurs attentes.

**Mettre le bien-être de nos résidents au cœur des projets ...**

Habitat 06 propose depuis sa création une mixité des produits d'habitat souvent originale. Au-delà de son savoir-faire dans la construction de logements, notre approche de l'aménagement urbain et de l'habitat dans la ville et ses quartiers est marquée par la volonté de trouver le meilleur équilibre entre les logements, les commerces et services, en relation avec les équipements publics essentiels à la vie collective.

**Un engagement professionnel, une détermination ...**

On voit bien à travers nos réalisations les plus récentes (la première résidence seniors de Mouans-Sartoux, la résidence étudiante de Nice Saint-Jean d'Angely, les logements familiaux du Neptune à Roquebrune-Cap-Martin) combien l'important est notre volonté d'ouvrir pour chaque projet étudié le plus grand nombre de pistes possibles, pour trouver les meilleures solutions d'intégration des logements dans les quartiers.

Vous pouvez compter sur l'engagement de notre équipe pour poursuivre cet effort de construction, de réhabilitation de notre patrimoine et de gestion de proximité, tant les besoins en logements sont encore présents.

**Le Directeur Général - Laurent CHADAJ**

**LA FÊTE DES VOISINS 2016**



Le mois de Mai a offert une belle et douce soirée à cette 16<sup>ème</sup> édition de la Fête Des Voisins qui a eu lieu le 27 mai dernier.

A l'initiative de locataires, de gardiens ou bien d'associations de locataires, les apéritifs et barbecues ont fleuri sur les résidences d'Habitat 06, partenaire de l'opération « Immeuble en fête » depuis 2 ans. Vous avez été nombreux à venir partager ce moment de convivialité avec vos voisins, voici quelques photos :



**Parc Eugénie - Antibes**



**Le Neptune**

**Roquebrune Cap Martin**

**LES RÉHABILITATIONS  
D'HABITAT06**

**Les Canebières à Cagnes sur Mer**

Les études se poursuivent pour ce projet. Après la définition d'un programme de travaux élaboré en concertation avec les représentants des locataires, une équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie. Celle-ci travaille actuellement sur la mise en œuvre des demandes techniques formulées en phase programmation et prépare les documents nécessaires à la consultation des entreprises et au dépôt du permis de construire.

**La Colette à Puget-Théniers**

Les travaux d'isolation et de réfection des façades sont achevés, améliorant ainsi l'esthétique et les performances techniques des bâtiments. Restent à poser les panneaux solaires en toiture et les fermetures des loggias.

**Les Pugets à Saint-Laurent-du-Var**

Les travaux à l'intérieur des logements sont presque achevés. Les travaux de réfection et d'isolation des façades se poursuivent laissant apparaître une amélioration sensible de l'image des bâtiments. De nouvelles portes de fermeture des halls d'entrée viendront compléter l'enveloppe de travaux. L'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite sera traitée à l'achèvement des travaux de façade.



# Info /Pratique : LA LIBÉRATION DES LOGEMENTS

Lors du départ d'un locataire, celui-ci a les yeux tournés vers sa nouvelle résidence .... mais il ne doit pas oublier qu'il lui reste certaines obligations lors de la libération de son logement.

Parmi celles-ci, la restitution d'un logement en bon état.

Ce point est souvent l'objet de difficultés de compréhension et sources de tensions, il est donc utile de rappeler certaines précisions :

- Le logement et ses annexes : (caves ; parkings ; terrasses ; ...) doivent être restitués libres de tout objet. Tous les aménagements personnels doivent être supprimés (cuisine équipée par exemple) et le logement doit avoir retrouvé l'état dans lequel il était lors de l'arrivée du locataire. Les trous dans les murs doivent être rebouchés proprement.

- Tout élément du logement (sanitaires ; appareillages électriques ; murs ; sols ; portes ; ...) qui aurait été endommagé au cours de la location fera l'objet d'une remise en état de la part du bailleur. Le coût de cette remise en état sera imputé au locataire.

Seuls les effets du temps et d'un usage normal des équipements ne donnent pas lieu à facturation.

Il convient donc de veiller au bon entretien de son logement tout au long de la location .....

## Plan séniors Habitat 06



Habitat 06 a mis en œuvre un plan d'action à destination du public sénior. Plusieurs démarches sont engagées :

**La création de Résidences Autonomie** permettant à nos aînés de bénéficier d'un appartement adapté et de services au sein de leur résidence tout en conservant un logement autonome. Habitat 06 veille à développer ce concept à des coûts accessibles. Ce produit peut se décliner également au sein de résidences intergénérationnelles.

### **L'adaptation des logements du parc existant.**

Ces aménagements se font sur la base de demandes exprimées et sont limités aux logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'enveloppe des travaux d'adaptation est définie au cas par cas avec l'appui d'ergothérapeute. Ils sont également plafonnés dans leur montant, en nombre et par exercice.

Informations et contacts : **G.LEGENDRE - 04.89.22.43.26**

